Image not found or type unknown

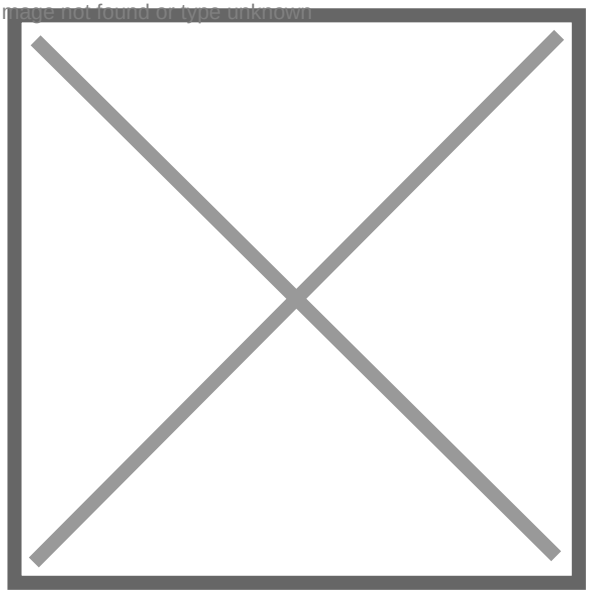

Accident dans un supermarché

Par **balouda**, le **18/08/2010** à **23:06**

Bonjour,
alors tout commence le samedi 14 aout en allant faire mes courses dans un supermarche il pleuvait fortement ce jour la , et voila quand entrant dans le rayon liquide vaisselle j ai fai une chute importante, car le toit du magasin était fissuré l eau à penétré et me voila projetté au sol, etant avec mes deux enfants j ai refusé qu on appel les pompiers sauf qu en début de soirée des douleur atroces dans le bas du dos !!! direction les urgences !!! résultat fracture du coxys: en sachant qu une personne ce porte temoin qu une declaration à etait faite le jour meme que mon assurance me dit qu elle ne peut intervenir et que depuis ce jours je suis en arret de travail que doit je faire ??? quelle démarches je dois effectué pour réclamer une indemnisation pour ce préjudice en vous remerciant

Par **mimi493**, le **19/08/2010** à **14:31**

Relisez votre contrat d'assurance, est-ce que vous avez une option "défense-recours" ou de conseil juridique, un truc dans le genre ?

ASSISTANCE JURIDIQUE OU PROTECTION JURIDIQUE

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés